

séance du 26 janvier 1947

CH 19 - dépenses diverses			
8 - indemnité de fonctions du Maire ...	18.000	27.000	27.000
9 - " " des adjoints ...	15.000	45.000	45.000
13 - frais control. gaz et électricité	510	600	600
15 - contrib. syndicats de communes ...		5.000	5.000
17 - emploi revenus et logs .....	4.845	5.413	6.915
18 - remboursement indemnité secrétariat administratif .....	206	350	300
19 - dégrèvements taxes communales		10.000	0.000
20 - rev. rs. indemnité assur. sociales	684	800	724
CH 206 dépenses imprévues .....	32.235	9.942	6.135

total des dépenses ordinaires .....

DEPENSES EXTRAORDINAIRES

Déficit budget d' 1946 .....		578.102	578.102
1° annuité de l'emprunt de 232405 pour pl publique		4.112	
17° " " 800.000 - Eau .....		48.314	
13° " " 65.000 - rue Boursier		3.929	
16° " " 750.000 - Eaux .....		45.294	
15° " " 221.975 - logements ...		13.382	
12° " " 1.350.000 - Eau .....		72.802	
21° " " 2.800 - Sall. mouille		1.074	
10° " " 60.000 - Ecoles provis.		3.882	
10° " " 88.174 - assistance arr.		11.980	
10° " " 486.410 - Marché, voirie		28.358	
5° " " 250.000 - usin. él. vat.		6.107	
10° " " 50.414 - Marché		3.370	
10° " " 500.000 - traction		54.362	
10° " " 500.000 - camion		30.431	
10° " " 393.449 - Rivier Yvette		22.202	349.500
Emploi de l'emprunt pour achat d'un camion .....			500.000
total des dépenses extraordinaires .....		1.427.701	

Prix des repas à la Cantine

Le conseil municipal émet le vœu que le prix des repas à la Cantine, soit diminué de 5%, c'est à dire 24<sup>fr</sup> au lieu de 25, par le compte de la Caisse des Ecoles qui gère la Cantine.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures 30.

*(Signatures)*  
 Maire: *(Signature)*  
 Adjoint: *(Signature)*  
 Secrétaire: *(Signature)*  
 Membres: *(Signatures)*

Le quatorze mars mil neuf cent quarante sept, convocation du Conseil Municipal à la Mairie d'Orsay, pour le dimanche 9 Mars à 14h30 à l'effet d'y délibérer sur les questions portées à l'ordre du jour.  
 Le Maire



# Réunion du 9 Mars 1947

## Election de la Rosière

~~Truffaut~~  
~~Herard~~  
~~L. Casse~~  
~~M. Lagrèze~~  
~~P. Jaminet~~  
~~M. Bouchard~~  
~~M. Roux~~

Le neuf mars mil neuf cent quarante sept, quatorze heures sont, le conseil municipal s'est réuni à la Mairie d'Orsay, sous la présidence de M. Leroux, Maire.

Stants présents - M. M. Leroux, Bertinoux, Le Terre, adjoints, Mme Henry M. Le Roux, Moreau, Favre, Albert, Marchand, Legros, Martin, Pireland Clément.

Excusés - M. M. Mion, Hamard, Peninon, Bommier Mme Paris, Mme Paillob, Mme Gosse, Vincent

Le conseil étant composé comme il est dit ci-dessus et assistés des personnes notables qui, convoqués le 4 Mars 1947 ont répondu à l'appel de leur nom :

M. M. Cadot, Herard, Renault, Pivrot, Bertrand Marcel, Cognat de Lanouvelle, de Prou, de Albert, M. le Curé, M. Pinon, M. Clupre, M. Jallerat M. Colin, M. Bleaut, M. Vaudron.

Après avoir entendu lecture de l'article 6 du testament de M. Archange, relatif à l'élection de la Rosière et de la liste d'inscriptions comprenant 2 candidates :

Inscrite le 22/2/47 - GASPARD Colette - employée de bureau à l'hôpital d'Orsay, née le 3/4/1927 à PALAISEAU (S et O) domiciliée à ORSAY, chez ses parents, avenue des Pierrots - dans la commune depuis 18 ans - père prisonnier de guerre libéré, travaille chez CHABRAT - la mère travaille à la cantine scolaire - 1 frère travaille chez Jallerat - une soeur de 14 ans -

Inscrite le 26 février - GAMEIRO Laura, domestique - née le 12/12/1927 à BURES-sur-Yvette - domiciliée à ORSAY chez son oncle, M. DOS SANTOS, avenue Saint-Jean de Beauregard - abandonnée par son père - mère décédée - travaille chez M. Dupré à la ferme de Courtaboeuf, depuis l'âge de 13 ans - salaire 3.000 frs, nourrie et logée.

Le conseil et les notables procèdent au vote qui donne les résultats suivants :

1<sup>er</sup> tour : Mlle Gaspard 8 voix  
Mlle Gameiro 20 "

Mademoiselle Gameiro ayant obtenu la majorité des suffrages a été désignée Rosière pour 1947

Le couronnement a été fixé au 11 Mai.

Ont signé les membres présents.

*[Signatures]*  
M. Bertinoux  
M. Le Terre  
M. Legros  
M. Pireland  
M. Clément  
M. Henry  
M. Roux  
M. Moreau  
M. Favre  
M. Albert  
M. Marchand  
M. Martin  
M. Pireland  
M. Clément  
M. Colin  
M. Bleaut  
M. Vaudron



# Reunion du 9 Mars 1947

Le neuf mars mil neuf cent quarante six, quinze heures, le conseil municipal s'est reuni à la Mairie d'Orsay, lieu ordinaire de ses seances, sous la presidence de M. Leroux, Maire.

Etant presents - M. M. Leroux, Maire, Bertriaux, Le Ferre, adjoints, Favre, Fuvcland, Martin, Mme Henry, Marchand, Clement, Moreau, Le Roux, Mme Gasse, Segros, Vincent, Dr Lauriat.  
Absents excusés - M. M. Hamard, Fenimon, Bommer, Mme Paillole.

Le conseil choisit pour secretaire M. Clement, lequel donne lecture du proces-verbal de la precedente reunion qui est adopte à l'unanimité.

M. Bertriaux rend compte des differentes démarches pour la constitution du bureau de postes. Deux lettres ont été adressées à la direction de la Poste, sans resultat. M. Dauphin, conseiller general a promis d'y venir.

D'après l'avis de M. Chomas, géometre, la moitié environ du terrain demandé par M. Bayard, rue Maginot, pourrait lui être cédée. M. Chomas doit établir le plan de ce terrain.

M. le Maire fait connaître que la doctoresse chargée des visites médicales scolaires demande qu'une radio soit faite par la Croix Rouge qui propose le prix de 25<sup>fr</sup> par élèves, soit environ 1000<sup>fr</sup>.

Mme Henry est d'avis de demander une subvention à la Croix Rouge, par l'intermédiaire du représentant local.

Le conseil autorise M. le Maire à traiter avec la Croix Rouge.

M. le Maire donne lecture d'une lettre de M. Sallement, marchand de poisson, demandant la location de 20 m<sup>2</sup> de terrain au P. N. du Guichet entre la voie ferrée et la rue de Verdun pour faire édifier un abri pour la vente du poisson.

Le conseil autorise M. le Maire à faire un bail de 3.600<sup>fr</sup> annuels, résiliable à la volonté réciproque, à raison de 2.000<sup>fr</sup> par an, à condition que toutes les conditions d'hygiène et d'entretien seront respectées et que la vente du poisson n'aura pas lieu les jours de marché, soit Mardi, Vendredi, dimanche.

Le conseil désigne M. Boulaef, artisan maçon et M. Dubouché, artisan compaçon, pour la réunion des listes électorales à la Chambre des Médecins en 1947.

Le conseil valide les dépassements de crédit signalés par le Maire pour l'exercice 1946, soit :

Personnel du rationnement	54.156	} fonds compensation	
Régularisation des vieux travailleurs	9094		} frais de bureau
Assurances sociales	28.208		} abonnements divers

Hotel des postes

Demande Bayard

Visite medicale scolaire

Demande Sallement

Elections a la Chambre des

Medecins To. 3 1947

17. 3. 47  
Dépassements de crédits

Envoyé le 14. 3. 47  
15. 3. 47



fraies de confection des roles	H. 369	- Materiel Incendie	11.720
Entretien du Materiel inc.	1647	- Bouches incendie	5.963
Salaires du fondeur	6.257	- frais gestion voirie urbaine	2.008
Impôts	921	- entretien horloges	292
Indemnite' logement insalub.	2548	- fournitures scolaires	426
chauffage des Ecoles	201	- Rep. chaudiere a gaz	864
Entretien du Materiel creche	307	- subventions oeuvres	2.750
Achat produits divers	1552	- installation éclairage public	24.950
entretien des rues 1945	7906	- entretien batiments 1945	32.189
fraies assemblees electorales	9608	- Indemnite' fonction adjoints 1945	3.750
assurances sociales 1945	34.826	- Inhumation Becard	2.334
Retenues impots cedulaires	29.381	-	

Envoyé le 10 Mars 1947  
 Reçu le 13 Mars 1947

Subventions diverses

Le conseil prend acte des remerciements de l'association Valentin Haüy, pour le bien des aveugles et accorde les subventions suivantes à prendre aux dépenses imprévues de 1947 :

Envoyé le 10 Mars 1947  
 Reçu le 13 Mars 1947

- comité du Monument français à la Gloire des libérateurs de Paris = 300<sup>5</sup>
- comité du Monument aux Victimes du 9 Juin 1944 de la Ville d'Argenton sur Creuse = 300.

Frais de luciflette

Le conseil décide d'accorder une indemnité de 100<sup>5</sup> par mois aux agents qui utilisent leur luciflette pour la service, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1947.

Envoyé le 9 Mars 1947  
 Reçu le 13 Mars 1947

Recensement de la population

M. le Maire fait connaître que les frais de recensement ont dépassé de 16.812<sup>5</sup> la somme allouée par le Ministère de l'Intérieur. Le conseil autorise M. le Maire à mandater cette somme au receveur municipal.

Groupement National des filles des pèlles

Le conseil n'accepte pas la demande du Groupement national des pèlles pour désignation d'un délégué communal.

Enlèvement des ordures

Le conseil autorise M. le Maire à traiter avec M. Benoit, entrepreneur à Bures pour l'enlèvement des ordures ménagères en 1947, à raison de 11.000<sup>5</sup> par mois depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1947, étant entendu que la Marche cessera à la date où la commune sera en mesure de mettre en service le camion qu'elle est autorisée à acquérir. Le cahier des charges de 1946, restera en vigueur.

Envoyé le 10 Mars 1947  
 Reçu le 17 Mars 1947

Affaire Hermabessière

M. le Maire fait connaître que M. H. Pinon, notaire et licot, receveur de l'enregistrement ne peuvent autoriser à prendre les dépenses de réparations de la fosse, 26 rue de Paris à Orléans, sur les loyers de l'immeuble.

Mutuelle des bouchers

M. le Maire fait connaître que les bouchers sont convoqués à la préfecture le 17 Mars et qu'il convient d'attendre cette réunion pour poursuivre les demandes d'abattage municipal et de création d'une mutuelle.

Commerçants du Marché

M. le Maire donne lecture d'une pétition des commerçants forains de mandant : 1<sup>er</sup> que l'abonnement ne joue que pour les marchés du Mardi et Vendredi, celui du dimanche étant mesurant devant être payé à la place.



Séance du 9 Mars 1947

2° l'insubordination d'une commission fantôme.

Le conseil n'accepte pas de modifier le mode de perception des droits de place, mais est favorable à la désignation d'une commission de 4 commerçants.

Le docteur Lauriat propose d'appliquer la baisse de 10% des droits de place. Le conseil est d'avis d'attendre des instructions complémentaires.

M. M. Leroux, Clément et le Dr Lauriat ont assisté à la conférence du professeur Joliot Curie, sur les recherches atomiques. Il peut être dégagé des explications données que la construction de ce laboratoire a été étudiée avec le maximum de précautions et continuera à l'être, la création reste d'ailleurs subordonnée à la décision du Conseil Supérieur de l'Hygiène.

M. Pivrelant demande la création d'une Caisse de Secours Sociale à Orsay, ce qui entraînerait des dérangements aux affaires de la commune.

Le conseil décide de mettre tout en œuvre pour donner satisfaction à cette demande.

M. le Maire donne lecture d'une lettre de M. Clément, conseiller municipal informant le Conseil qu'il destine à la Caisse des Ecoles la somme de 500<sup>fr</sup> représentant le montant des fournitures scolaires prises en charge par la commune pour son fils Bernard fréquentant le cours complémentaire de Palaiseau.

La séance est levée à 18<sup>h</sup> 45.

~~1. rev. transp~~  
 H. Henry     J. Joffe     R. Ming     L. Dreyfus     J. P. Pivrelant  
 Legros

Le vingt sept mai mil neuf cent quarante sept, convocation du Conseil Municipal à la Mairie d'Orsay, pour le samedi 31 Mai à 21 heures, à l'effet d'y délibérer sur les questions portées à l'ordre du jour.

Le Maire

Séance du 31 Mai 1947

Le trente et un mai mil neuf cent quarante sept, vingt et une heures, le conseil municipal s'est réuni à la Mairie d'Orsay, conformément à son ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Leroux, Maire.

Laboratoire de recherches atomiques de Saclay

Caisse de Secours Sociale

Don à la Caisse des Ecoles



Etant présents : M. M. Leroux, Maire, Bertiaux, Le Fèvre, Mion, ad joints, Favre, Fuveland, Fenon, Mme Henry, Marchand, Clement, Le Roux, Mme Paris, Mme Paillol, Mmes Gasse, Legros.

Excusés : M. M. Martin, Moreau, Bonnier, Vincent, Lauriat, Hamard.

Le conseil choisit pour secrétaire M. Clement, lequel donne lecture du procès verbal de la précédente reunion qui est adoptée à l'unanimité.

M. le Maire donne lecture d'une lettre de M. Dupuis, 93 avenue Saint Laurent demandant la refecton de la conduite d'évacuation des eaux de pluie de la rue du Val d'Orsay, traversant son terrain. Le conseil est d'accord pour que le travail soit fait.

Le conseil municipal vote une subvention de 2.000 frs en faveur de l'amicale scolaire d'Orsay.

M. le Maire donne lecture d'une lettre de M. le Receveur des postes demandant la libre disposition d'une salle au rez-de-chaussée de l'ancien presbytère. Le conseil est favorable à cette demande et invite M. le Maire à s'entendre avec l'association des prisonniers pour la restitution de cette salle.

M. Fuveland demande d'acheter à ce sujet une lettre au Ministère des P.T.T. Il la transmettra par l'intermédiaire du secrétaire général qui il connaît personnellement.

Comme suite à la demande de M. Cormery du 16.3.47, le conseil est d'avis d'attendre que le camion soit livré à la commune pour amener des ravelins dans le lotissement de la Prairie.

M. le Maire expose au Conseil qu'un arrêté du 6-12-46, des Ministres de l'Intérieur et des finances autorise les municipalités à allouer, en remplacement de l'allocation dite du 1/10<sup>e</sup>, une indemnité spéciale de gestion aux Percepteurs-Receiveurs municipaux. Il propose d'allouer cette indemnité au receveur municipal qui lui apporte un concours dévoué.

Le conseil municipal décide d'inscrire au budget additionnel de 1947 un crédit de 5.550 francs pour le rappel des années 1945-46-47, et pour 1948 un crédit de 2.775 frs sera inscrit au budget primitif.

Par lettre du 27.5.47, ce syndicat demande l'intervention des municipalités pour qu'il soit accordé aux commerçants de l'alimentation plus d'essence et de pneumatiques. Le conseil est d'avis d'adresser une lettre dans ce sens à M. le préfet.

M. le Maire fait part au conseil municipal que l'administration des P.T.T. a versé une indemnité de 5.278 frs au receveur municipal, pour utilisation du logement de l'École Maternelle par M. et Mme Gauthier jusqu'au 31 Mars. Cette indemnité est répartie de la façon suivante :

Indemnité de logement à la nouvelle directrice	2.700
Remboursement des repas à la Cantine Scolaire	2578

Le conseil est d'avis d'inscrire ces crédits au budget supplémentaire de 1947.

Lettre Dupuis

Amicale scolaire d'Orsay

Envoyé le 25.6.1947

Bureau de postes

Reçu le 25.6.1947

Jardins d'Orsay

Indemnité de gestion du Receveur

Envoyé le 25.6.1947  
Reçu le 25.6.1947

Syndicat de l'épicerie française

Logement de Mme Gauthier



Bail Tallent

Le conseil est d'accord pour que le bail consenti à M. Tallent soit résiliable seulement à partir de la seconde période triennale à la volonté réciproque.

Demande Bayart

Le conseil est d'accord pour céder à M. Bayart, 32 rue André Malraux, la portion de terrain au droit de la propriété, à raison de 100 frs le mètre carré, les frais de bonapose seront à la charge de M. Bayart. Le conseil autorise M. le Maire à signer les pièces relatives à l'aliénation, dans la forme administrative.

Envoyé le 2.6.47  
Reçu le 2.7.47

Amenagement de la Vallée de l'Yvette

M. le Maire donne lecture d'une lettre du Syndicat en date du 27.5.47 faisant connaître que la Société G.B.M. étant en liquidation judiciaire demande à être faite à l'entrepreneur Adrien d'Arpajon pour reprendre la conduite de la Société d'épuration, en vue de l'aménagement hydraulique de la Vallée de l'Yvette.

Réfection du cadastre

Le conseil municipal demande à M. le Directeur des contributions directes de faire entreprendre le plus rapidement possible la réfection du cadastre de la Ville d'Orsay, et décide de participer financièrement dans cette opération.

Envoyé le 19  
Reçu le 19

Amenagement du Plateau de Saclay

Le conseil décide la constitution d'un syndicat de communes pour l'aménagement agricole du Plateau de Saclay avec les communes de Gif sur Yvette et de Saclay.

Envoyé le 19  
Reçu le 19

Plan d'aménagement de la commune

Le conseil autorise M. le Maire à nommer par arrêté municipal M. Chevalier, urbaniste pour établir le plan d'aménagement de la commune.

Taxe sur les spectacles

Le conseil décide l'application du tarif N°1 pour la taxe sur les spectacles, à partir de l'approbation de la délibération =

Theatres, cirques, menageries	3%
Maneges, bals forains, music-hall, etc	5%
cinemas	3%
bals	10%

Avec réduction de 50% lorsqu'il s'agit de spectacles organisés par les Sociétés, œuvres de bienfaisance, etc....

Une réclamation sera faite au service intéressé pour que l'examen radioscopique scolaire soit fait au plus tôt.

Visite médicale scolaire

Allocation aux nouveaux travailleurs

M. le Maire fait connaître que le taux de l'allocation aux nouveaux travailleurs pour les communes de plus de 5.000 habitants est fixé depuis le 15 Mai.

Livres de prix et fournitures scolaires

Le conseil autorise M. le Maire à traiter avec les fournisseurs pour les meilleures conditions pour l'achat des livres de prix de fournitures scolaires, dans les limites des crédits prévus au budget. Il demande à M. le préfet de bien vouloir approuver les menus des fournisseurs pour valeur marché.

Envoyé le 1.9.47  
Reçu le 19

Frais de fonctions du Maire

Le conseil décide de porter les frais de fonctions du Maire à 9000 frs.

Envoyé le 3 Juin 47  
Reçu le 6 Juin 47



par an à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1947. (communes de 5 à 10.000 habitants) le complément de crédit sera prévu au budget supplémentaire. Les frais de fonctions des adjoints sont sans changement.

Subventions diverses

Exposé la 3.6.1947  
Reçu la 6.6.1947

Le conseil prend acte des remerciements de la Ville de Chartou, du Comité du Monument de la Gloire des Libérateurs de Paris et de la Ville d'Argenton sur-Creuse. Vote les subventions suivantes : Monument Gabriel Peri : 300 frs - Monument aux héros de la Liberté Nationale : 300 frs, à prendre sur les dépenses imprévues.

Rejette la demande de subvention de la Ville de Paris, pour festival de musique dans le 10<sup>ème</sup> arrondissement.

Rapport de la Commission du Marché

M. Clement informe le conseil que M. Guillaume, président des Commerçants du Marché a, sur sa demande été entendu le 3 avril. A l'issue de cette réunion, et avant été décidé d'un commun accord qu'il serait demandé aux commerçants de venir plus nombreux sur le marché le dimanche, et la suite d'un referendum. Et commerçants avaient répondu affirmativement. Aucun changement notable ne s'étant produit, M. Guillaume entendu à nouveau réclame une révision des frais d'abonnement. Le conseil se rangeant à l'avis de la Commission du Marché décide le maintien du statu quo, tout au moins jusqu'à la fin de l'année.

Il sera écrit aux Et commerçants et un appel aux consommateurs sera fait.

Mme Gotte demande que le marché couvert soit réservé aux marchands abonnés.

Casse de Sécurité Sociale

M. Duveland fait connaître qu'une Casse doit être ouverte à côté de la Gare de Nully. Palaiseau, le terrain est acquis et la construction doit être entreprise incessamment.

Rue Mademoiselle

Le Conseil est d'accord pour demander à M. le préfet l'approbation de l'emprunt décidé pour travaux de viabilité, sans attendre la subvention, ce qui permettra de faire les travaux de la Rue Mademoiselle, le plus tôt possible.

Chemin 24

M. le Maire fait connaître que d'après l'ingénieur vicinal, l'égout envisagé dans le chemin 24 coûterait 625.000 frs, Le Conseil renvoie cette affaire à la commission des Travaux et à la commission des finances.

Local visite médicale scolaire

A la demande de M<sup>me</sup> Paris, la disposition du local de la visite médicale sera examinée de plus près.

Monument aux Morts

Mme Gotte demande si l'on peut envisager l'inscription des victimes de la dernière guerre au monument aux Morts. Le conseil désigne une commission composée de Meses Paillet et Gotte, M. H. Le Ferre, Clement, Bertiaux, Mon pour s'occuper de cette question.

Affaire usure à Gaz

M. Bertiaux fait connaître que la Ce du gaz n'est pas disposée à verser l'indemnité de 5.000 frs, pour les années de guerre, mais seulement à partir de 1946, par suite de l'éclairage à l'électricité, suivant les conditions intervenues en 1931. Il y a lieu d'attendre la réponse écrite de la Ce du Gaz, de même que pour l'enlèvement des becs de Gaz.

Chauffage des Ecoles

Le conseil est d'avis qu'il y a lieu de s'occuper dès à présent du chauffage des locaux scolaires pour l'hiver prochain.



Séance du 31 Mai 1947

Dégradés du stade

Le conseil est d'avis qu'il y a lieu de faire une demande de dommages provisoires pour éviter la foreclosure, en attendant l'établissement d'un devis par M. Colin, pour les dégâts causés au stade par les troupes ennemies.

Passerelle de la prairie

M. Le Père envisage le déplacement d'une passerelle pour la reporter plus loin vers l'extrémité du lac de Lozère. Il sera demandé l'accord de l'administration du hamelet chez soi.

Fête des Mères

Mme Henri émet le vœu que ce soit la Municipalité qui prenne dans le cadre l'initiative d'organiser la fête des Mères, en accord avec les Associations familiales d'Orsay.

Chemins de fer

Le conseil est d'avis de demander : 1° que le premier train soit à 6 heures, au lieu de 5 h 55.

2° qu'à aux heures d'affluence, les trains soient prévus tous les 1/4 d'heure.

3° la construction de l'abri, sur le quai de Maffey-Palaiseau, déjà demandée.

4° faire concorder à Maffey, les correspondances grande ceinture et ligne de Nemours.

5° Amélioration de l'écoulement des voitures par des vitres mobiles.

6° Pose de stores.

Fête du 14 Juillet

M. Marchand demande de donner à la fête du 14 Juillet, un caractère moralisateur en organisant dans l'après-midi, un défilé auquel participeraient toutes les organisations démocratiques et républicaines.

M. Bertin est d'avis que ce défilé pourrait conduire au stade où un ou plusieurs orateurs seraient entendus. Le conseil est partisan en principe de cette manifestation, dont la commission des fêtes étudiera la possibilité et le mode d'application.

Mme Paris est désignée pour faire partie de la commission des fêtes.

M. Mon fait connaître que le Club Athlétique d'Orsay organise une fête pour le 20 Juillet.

Fête Sportive

Dénomination de Rues

Le conseil décide de dénommer la rue de la chaumière, rue Louis Croc, conseiller municipal Mort pour la France, et la rue de Buisson, rue René Paillob, déporté à Auschwitz, Mort pour la France.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 9 h 45.

*(Signatures)*  
1. Le Maire  
M. Paris  
M. Marty  
M. ...  
M. ...  
M. ...

Du 10 juillet mil neuf cent quarante sept, convocations du Conseil Municipal, pour le jeudi 10 Juillet 1947, à la Mairie, à l'effet d'y délibérer sur les questions portées à l'ordre du jour.  
Le Maire

Envoyé le 10  
Reçu le 16



Séance du 10 Juillet 1947

Le dix juillet mil neuf cent quarante sept, vingt et une heures, le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie d'Orsay, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Leroux Maire.

Étaient présents: M. H. Leroux, Maire, Bertiaux, Le Terny, Mon, adjoints, Faure, Duvaland, Martin, Penion, Mme Henry, Marchand, Bonnier, Clement, Le Roux, Mme Paris, Mme Paillote, Mme Gossa, Dr Lauriat, absents excusés: M. H. Hamard, Moreau, Legros, Vincent.

Le Conseil choisit pour secrétaire M. Clement, lequel donne lecture du procès verbal de la précédente réunion, qui est adopté à l'unanimité.

Le conseil approuve à l'unanimité le compte de gestion présenté par le Receveur municipal pour l'exercice 1946.

Le conseil réuni sous la présidence de M. Duvaland, l'un de ses membres délégué, conformément aux dispositions de l'article 52 de la loi du 5 avril 1884, vu les articles 14 et 151 de la dite loi, est d'avis d'approuver le compte administratif présenté par M. le Maire pour l'exercice 1947.

Le conseil après discussion, vote le budget supplémentaire de l'exercice 1947, s'élevant à la somme de 3.217.912.30, savoir :

Compte de gestion du Receveur pour 1946  
Compte administratif 1946

Envoyé le 12 / 1947  
Reçu le 19 /  
Budget supplémentaire de l'exercice 1947.

RECETTES

Excédent de recettes 1946 .....	452.026.90, ci	452.026.90
dont 238.196.60 provenant de la vicinalité		
Restes à recouvrer :		
Service incendie Saclay et divers .....	3.079.90	
Sté Lyonnaise 1941 à 1945 .....	117.980	
Avance pour paiement indemnité vie chère .....	30.000	
Service incendie 1946 .....	1.125	
Loyer de propriétés communales .....	300	
Excédent revenu de l'Hospice .....	0.40	
Usage du dépotoir .....	1.750	453.285.30
Taxe sur Eclairage et chauffage par l'Electricité	77.859.30	
Redevance Ste Lyonnaise des eaux, 1946 .....	200.000	
Redevance Sud-Lumière en 1946 .....	17.711.80	
Attribution fonds commun C.V.O.....	89.412	
Complément ressources prestations 1947 C.V.O....	794.364	1.179.347.10
complément ressources du Marché		
complément ressources taxe transactions ..	100.000	
Utilisation Salle de la Mairie .....	1.200.000	
indemnité P.T.T logement Ecole maternelle	2.000	
Reliquat redevance Sud-Lumière 1945 .....	5.278	
Vente d'objets divers .....	25	
In emmité Usine à gaz 1945-46-47 .....	2.000	
Aliénation terrain Bayart .....	15.000	
Subvention pour dépenses de rationnement	3.700	
	105.300	1.433.303
<b>Total des recettes supplémentaires .....</b>		<b>3.217.912.30</b>

DEPENSES

Restes à payer :		
travaux de goudronnage 1946 .....	250.698	
emploi emprunt travaux entretien .....	410.000	
liquidation emprunt du dépotoir .....	13.220.20	
Entretien des chemins vicinaux .....	238.196.60	
Entretien des batiments communaux 1946 .....	30.948	
Entretien des Ecoles publiques .....	23.259	
annuités d'emprunt .....	9.579.50	975.903.30
Consommation eau bornes fontaines 1946 .....	10.182	
fraix fonctions du redevable 1944 à 1947 .....	5.550	
emploi indemnité P.T.T pour Ecole maternelle	5.278	
Subvention amicale scolaire d'Orsay .....	2.000	
Indemnité à M. ROBIN .....	1.500	
indemnité à M. CHEURJOURNIER .....	1.200	
fraix confection des budgets 1946 .....	3.000	
		30.710

Envoyé le 15 / 1947  
Reçu le 17 /



Séance du 10 Juillet 1947

Compléments de crédits :	84	40.000
Traitement du secrétaire .....		50.000
" services du patronnement .....		20.000
assurances sociales .....		15.000
assurance accident du travail .....		

traitement architectes	25.000
fournitures scolaires	10.000
Dispensaires antituberculeux	7.707
achat de livres de prix	30.000
	<b>130.000</b>
entretien du terrain de jeux .....	100.000
Equipement des sapeurs pompiers .....	20.000
Indemnités service .....	10.000
Entretien du cimetière .....	380.000
Entretien des rues .....	192.000
traitements des cantonniers .....	12.000
assurances sociales .....	82.000
Enlèvement des ordures par entrepreneur ...	524.130
Complément entretien des C.V.O .....	76.000
complément salaire cantonnier vicinal ....	18.858
complément frais gestion service vicinal	264.788
Complément contribution fonds commun C.V.O	30.000
complément frais gestion service urbain ..	25.000
entretien des bâtiments communaux .....	50.000
Chauffage des bâtiments communaux .....	50.000
Entretien des Ecoles .....	100.000
Chauffage des Ecoles .....	25.000
Crèche, achat de produits divers .....	10.000
Crèche, personnel .....	25.000
Fêtes locales .....	69.000
frais fonctions du Maire .....	16.812
Frais de recensement à la charge de la comm.	2.400
indemnité bicyclette des agents communaux	2.504.00
dépenses imprévues .....	

1.006.613,30

2.211.296,00

total des dépenses .....

3.217.912,30

Amenagement des lotissements Defectueux

M. le Maire donne lecture de la lettre adressée le 1<sup>er</sup> Juillet 1947 par M. le préfet au sujet de l'aménagement des lotissements defectueux. Il fait connaître que M. le Ministre de l'Intérieur a retenu les chiffres suivants comme représentant le montant des travaux restant à exécuter par les associations syndicales -

- Les Jardins d'Orsay 7.725.000 frs.
- Le petit chez Soi 2.902.000 "
- La Prairie 3.000.000
- Ideale de Mondetour 15.764.000
- Mondetour Verger 6.490.000

La dépense sera subventionnée à raison de 50% conformément à la loi du 15 Mars 1928.

Le conseil municipal s'engage formellement à garantir le remboursement des emprunts contractés par les associations syndicales auprès de la Caisse départementale, étant entendu que la somme à verser par la commune en cas de défaillance des associations, ne dépassera jamais 200 fois la valeur du centime communal au jour du versement.

Le conseil municipal confirme la décision du 21 février 1942 et s'engage à prendre à sa charge 10% des annuités d'emprunt à titre d'indication. Cette charge représentera environ 237.000 frs pour l'ensemble des travaux remboursés en 10 ans et à inscrire chaque année au budget les centimes nécessaires.

Lotissements Mondetour Bois du Roi et Mondetour - Campagne

M. le Maire fait connaître que les associations syndicales autorisées

12/7/47  
Régie



Mondetour - Bois du Roi et Mondetour - Campagne ont décidé de faire un emprunt au Crédit Foncier de France, de 4 millions environ, pour les deux lotissements pour installation de l'électricité.

Le conseil décide de donner la garantie municipale à cet emprunt et de participer pour 10% dans les annuités au même titre que pour les lotissements aménagés avec la loi de 1928.

Le conseil décide d'augmenter de 500% les risques assurés contre l'incendie et autorise M. le Maire à signer les avenants aux polices d'assurances.

M. le Maire donne lecture d'une lettre de l'Inspecteur d'Académie affirmant que l'examen radioscopique des enfants des Ecoles aura lieu avant la fin de juillet.

M. le Maire donne lecture de différentes lettres précisant que les difficultés rencontrées auprès des services chargés de la délivrance du permis de construire, au sujet de la notification de l'alignement et des servitudes imposables au terrain sur lequel doit être édifié le futur hôtel des postes domanial d'Orsay, sont levées, mais que la réalisation du projet reste subordonnée à l'octroi des crédits suffisants.

M. le Maire donne lecture d'une lettre de la S<sup>te</sup> Anonyme d'Éclairage pour le gaz et l'électricité qui accepte de faire porter le premier versement de 5.000<sup>fr</sup>, pour remplacement de l'éclairage au gaz par l'éclairage électrique, sur l'hiver 1945-1946 au lieu de l'hiver suivant.

Le conseil prend acte d'une majoration de 27% du prix de l'eau à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1947, avec application de la baisse de 5%

Le conseil vote une subvention de 100 frs en faveur de la Fondation Ferdinand Gamel et de 1000<sup>fr</sup> à la délégation cantonale. (J. P. 1.000<sup>fr</sup>)

M. le Maire donne lecture d'une lettre de l'association du travail protestant contre la décision de faire payer 50<sup>fr</sup> pour l'utilisation de la salle de la Mairie en source, et 20 frs pour la petite salle. Le conseil décide de maintenir cette décision, la somme demandée ne représentant pas une location, mais une indemnité pour l'éclairage. Il n'est d'ailleurs rien demandé dans la journée.

Le conseil approuve les travaux qui ont été faits ou restent à faire pour réparation des dommages causés par les troupes allemandes aux Ecoles publiques et au terrain de jeux, ces dépenses sont en partie réglées. Les travaux qui restent à faire seront réglés sur le budget communal en attendant leur remboursement.

Charge M. Colin, architecte à Orsay de préparer les projets et de surveiller les travaux.

Donne pouvoir à M. le Maire pour déposer les dossiers.

M. le Maire donne lecture d'une lettre de M. Fava demandant que la décision prise à la précédente réunion de donner une rue d'Orsay, rue René Paillobé, soit suspendue. Après différentes considérations.

Envoyé le 12.7.47  
Reçu le 17.7.47

Assurance Incendie

Examen radioscopique des enfants des Ecoles

Hôtel des postes

Affaire Usine à gaz

Envoyé le 12.7.47  
Reçu le 28.7.47

Prix de l'Eau

Subventions diverses

Envoyé le 12.7.47

Utilisation de la salle de la Mairie

Envoyé le 12.7.47  
Reçu le 17.7.47

Domages de guerre

Rue René Paillobé



Séance du 10 juillet 1947

tions. M. le Maire met la proposition aux voix, elle est repoussée par  
11 voix pour - 1 contre et 5 abstentions.

M. Marchand rappelle qu'il avait demandé qu'il soit fait le  
14 juillet un défilé démocratique et qu'il a été donné du répit de la  
commission des fêtes, alors que le conseil avait accepté le principe de la  
manifestation et que la commission des fêtes avait été chargée d'en  
étudier seulement les modalités.

Après différentes considérations, la question reste dans le  
statu quo.

La séance est levée à 23 h 30.

~~Le Maire~~  
Henry Paillet  
Paris  
Le Maire  
Bonnier  
L. Martin

Du quinze septembre mil neuf cent quarante sept, convocation du conseil  
municipal pour le samedi vingt septembre mil neuf cent quarante sept  
à la Mairie d'Essay, à l'effet d'y délibérer sur les questions portées  
à l'ordre du jour.

Le Maire

### Réunion du 20 septembre 1947

Le vingt septembre mil neuf cent quarante sept, vingt et une heures, le  
conseil municipal s'est réuni à la Mairie d'Essay, lieu ordinaire de ses séances  
sous la présidence de M. Leroux, Maire.

Étaient présents = M. M. Leroux, Maire, Bertaux, Le Fevre, adhérent  
Favre, Martin, Fenelon, Mme Henry, Marchand, Bonnier, Clement, Le  
Maire, Mme Paris, Mme Paillote, Excusés = M. M. Lauriat, Moreau, Mion, Mme Gallet  
Lamard, Vincent, Segros, Duveland.

Le conseil choisit pour secrétaire M. Clement, lequel donne lecture  
procès verbal de la précédente réunion, qui est adopté à l'unanimité.

M. le Maire donne lecture du rapport de la commission des travaux de  
1947, qui est favorable à l'achat d'une pompe de 120 m<sup>3</sup> pour le fruit artésien,  
deux groupes électro-pompes installés actuellement se trouvant insuffisants en  
mode de recherche. Le conseil décide l'installation de ce nouveau groupe dont  
prix est de 1.500.000 frs, et décide un emprunt à la Caisse des dépôts et  
consignations, au taux le plus réduit, durée d'amortissement en 25 ans au  
minimum et s'engage à inscrire au budget chaque année, les centimes nécessaires  
à cet amortissement, et sollicite une subvention de l'Etat, tranche de dépenses

M. le Maire fait connaître que conformément au désir du conseil, il a fait

Manifestation du 14  
juillet

Fruct Artésien

Chauffage des Ecoles



Chemin de la Ceffrenne  
 Envoyé le 7 Oct 1947  
 1. 10  
Audiences foraines

examiner le chauffage des Ecoles par un ingénieur conseil, M. Couchaillon, qui demande la somme de Cinq Mille francs, pour frais de déplacements, étude et rapport. Le conseil vote ce crédit à prendre au budget, au crédit prévu pour honoraires des architectes, et décide de demander un devis pour les modifications envisagées aux appareils.

La Société d'Horticulture de la Vallée de Chevreuse ayant demandé l'alignement d'un terrain dont elle est propriétaire en bordure du chemin Rural N° 10, le conseil accepte le projet N° 1, présenté par M. Thomas, géomètre.

M. le Maire donne lecture d'une lettre du Juge de Paix, demandant le relevement de l'indemnité de déplacement, allouée au Juge de Paix et au Greffier pour audiences foraines.

Le conseil décide de porter cette indemnité de 1.600 à 5.000 frs, par an pour le Juge de Paix et également de 1.500 à 5.000 frs par an pour le Greffier.

Par suite, le Conseil établit ainsi la participation des communes :

Bures sur Yvette :	2.000 <sup>f</sup> .	Prof. sur Yvette :	1.800 <sup>f</sup> .
Saint Aubin	150	Villiers le Bacle	250
Chateaufort	600		

Ces tarifs seront applicables à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1948.

Le conseil adopte les tarifs prévus à la circulaire préfectorale du 17 Juin 1947 soit :

- A - Indemnités kilométriques =
  - Mote-pompe remorquée = 3 -
  - Camionnette et auto-pompe jusqu'à 120 m<sup>3</sup> 10 -
  - Auto-pompe au dessus de 120 m<sup>3</sup> 12 -
- B - Indemnité par mètre de surface explorée = 2 frs.
- C - Indemnité horaire pour chaque moteur en fonctionnement pendant le sinistre :

Mote-pompe jusqu'à 30 m <sup>3</sup>	150.-
" " " 60 m <sup>3</sup>	200
" " " 90 m <sup>3</sup>	300
Auto-pompe jusqu'à 60 m <sup>3</sup>	250
" " " 120 m <sup>3</sup>	300
" " " 150 m <sup>3</sup>	400
au dessus	550 -

- D - Indemnités horaire pour le personnel (1<sup>ère</sup> zone)
  - Officiers 24.-
  - Sous-officiers, mécaniciens 43.60
  - Cafordaux et Sapeurs 36.45
- E. Minimum de déplacement 500 francs.

Ces tarifs sont applicables dès l'approbation de la délibération. M. le Maire donne lecture des conditions de modification de l'attribution

Frais de déplacement des pompes

Envoyé le 22 Sept 1947  
 31 Oct 1947

Emplois communaux - compte personnel